YVOIRE



ARTS DE VIVRE

#137

QUOI DE NEUF ?

Magazine municipal • Automne 2026

SOMMAIRE



ARTS DE VIVRE
QUOI DE NEUF ? #137 · AUTOMNE 2026

édito 3
instant[année] 4
brèves de conseil 6
Commission municipale 8
retour sur... 10
Actualités 14
dossier 19
Arts de vivre
Patrimoine 23
rencontre avec... 24
Olga Kivrina
Associations 26
Zoom sur... 32
le S.I.A.C.
Aménagement des Rossets
environnement 35
état civil Infos pratiques 36
Opposition / Majorité 37
évènements 38

Directeur de la publication
Erick **MAGLI**

Commission communication
Olivier **DARRAS**,
Marion **SÉPULCHRE**,
Mathilde **SOLÈRE**,
Christelle **LANGRENÉ**

Création
Julie **DELASSUS**

Impression
Imprimerie Fillion · Allinges

Couverture
Porte de Rovorée

Photographies
page 4 © Michel De Cock
page 33 © Guillaume Bugnet
(texte et photo)

Imprimé sur papier Écolabellisé

ÉDITO



Madame, Monsieur

L'édito du précédent numéro annonçait symboliquement un « nouveau printemps » à Yvoire. Notre regard doit non seulement porter sur le village médiéval, mais aussi sur ses abords, les espaces qui l'environnent et constituent l'étendue de son territoire. Nous devons « penser » commune ! Le renouveau dépasse donc ses remparts et doit renforcer son identité propre.

Depuis les élections de mars, nous avons déjà parcouru trois saisons ! Nous avons eu plaisir à recevoir les plaisanciers ainsi qu'une partie des habitants installés à Yvoire au cours des cinq dernières années. Grâce au travail des commissions, notre équipe travaille d'arrache-pied à faire des propositions, à les mettre en œuvre dès qu'elles sont approuvées.

Dans ce numéro, les commissions *Travaux* et *Fleurissement* donnent un avant-goût des réalisations sur le terrain ainsi que les aménagements à venir. Les commissions *Evènements* et *Patrimoine-Culture* réfléchissent sur les thèmes répondant aux attentes de la commune et sur un calendrier.

Dans le cadre des Vœux du maire, nous nous retrouverons toutes et tous le dimanche 13 décembre, place du Thay, autour d'une fête à caractère médiéval. Une communication de type « newsletter » papier est en cours, parallèlement aux parutions digitales *(réseaux sociaux et site internet)*.

Je souhaite à nos habitantes et habitants une belle fin d'année, remplie de jours lumineux.

Vers Noël et 2027, et leurs lumières !

Erick Magli
Le Maire

INSTANT
[ANNÉE]

PARADE VÉNITIENNE

15e ÉDITION

Dans leurs costumes raffinés, ces vénitiens ont une nouvelle fois fait rêver les nombreux spectacteurs présents à Yvoire les 22 et 23 août derniers.

Comme à son habitude, la parade a déambulé dans les rues d'Yvoire durant tout le week-end apportant au village des airs de Venise.

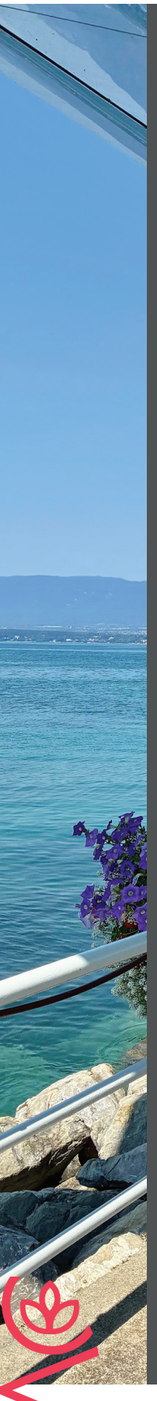
Le photographe **Michel De Cock**, spécialisé dans la photographie culturelle et évènementielle, accompagnait le cortège. Il nous dévoile à travers son cliché une belle représentation des costumés, toujours dans un décor de rêve.

La parade vénitienne a d'ores et déjà programmé sa prochaine venue :
21 et 22 août 2027 !



BRÈVES DE CONSEIL

AOÛT / OCTOBRE



Syane

Dispositif des certifications d'économies d'énergie (CEE)

Le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique *(SYANE)* a une expérience de dix ans dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et accompagne les collectivités sur divers volets : sensibilisation, études d'aide à la décision, appels à projets en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le conseil approuve une convention de regroupement avec le SYANE pour la gestion des Certificats d'Économies d'Énergie et l'accompagnement à la rénovation énergétique du patrimoine communal. Elle souhaite notamment lui confier la valorisation des *CEE* générés par l'opération de rénovation de la mairie. La contribution de la commune à ce service de mutualisation s'établit selon le montant des CEE produits avec un maximum de 9 500 € par projet.

Adhésion au dispositif Achats publics mutualisés

Vu les délibérations du comité syndical du Syane portant sur la mise en place du dispositif *Achats Publics Mutualisés*, la création d'une centrale d'achat du Syane et l'adhésion à la CANUT en tant que groupe de structures, le conseil décide d'adhérer à ce dispositif qui permettra d'accéder à l'ensemble des marchés de la CANUT sélectionnés par le Syane pour ses adhérents.

Les conseils municipaux de ce début de mandat ont permis aux Élus de désigner les différents référents, afin de représenter la commune.

« Correspondant Défense »

Le correspondant défense *(CORDEF)* est un élu désigné en conseil municipal pour être l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et préfectorales en matière de défense et de sécurité nationale au niveau communal ; il est un relais d'information vers les citoyens sur la politique de défense de la France.
Les membres du conseil ont désigné **Marion Sépulchre** « Correspondant Défense ». Elle sera suppléée par **Xavier Bainum** en cas d'absence ou d'empêchement.

Référent « Sécurité Routière »

Le référent « sécurité routière » est l'interlocuteur de la préfecture et des services de l'État en matière de sécurité routière à l'échelon local. C'est **Xavier Bainum** qui est désigné par les membres du conseil. Il sera suppléé par **Nourredine Boumehres** en cas d'absence ou d'empêchement.

🔎 Les délibérations et les procès-verbaux des conseils municipaux, dès qu'ils sont approuvés par le conseil municipal, sont présentés sur le site : **www.yvoire.fr.** Ils peuvent être envoyés par courrier sur simple demande.

Délégués « Communes Forestières »

Pour la durée du mandat, **Guillaume Bugnet** est désigné membre titulaire. Il sera supplée par **Olivier Darras**.
Ils seront les représentants et interlocuteurs privilégiés auprès du réseau des Communes forestières.

Référents de la Commission Locale des Charges Transférées *(CLECT)*

Pour la durée du mandat, le conseil désigne au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées créée entre Thonon Agglomération et ses communes membres, **Érick Magli** .
Il sera supléé par **Ghislaine Willemin**.

Délégué auprès du CNAS

La commune adhère au Comité National de l'Action Sociale, lequel propose des prestations particulières à caractère social en faveur des familles des agents des collectivités territoriales. Afin de représenter la commune au sein de l'institution et notamment lors de son assemblée générale, les membres du conseil désignent **Ghislaine Willemin** pour représenter la commune.

Redimensionnement du réseau fibre intramuros et bâtiments communaux

La société Altitude Infra, en charge de l'exploitation du réseau fibre optique du SYANE, a gelé temporairement le déploiement de la fibre dans l'intra-muros, en attendant les travaux programmés de septembre pour permettre une commercialisation en fin d'année. Cette pause permet de réorganiser le réseau existant et d'installer un nombre suffisant de prises afin d'assurer le raccordement de l'ensemble des logements et commerces. Dans le cadre du déploiement de la fibre optique dans la commune d'Yvoire, il est nécessaire de procéder à la pose de câbles, voire d'un boitier de raccordement, sur la façade de plusieurs bâtiments communaux *(Musée, logement communal du Musée, épicerie, Maison Bullat et Maison de l'Histoire)*. Les règles de l'art imposent un déploiement le plus discret possible et dans la mesure du possible, en parallèle des déploiements en cuivre déjà existants. Par ailleurs, préalablement à toute intervention nécessitant la pose de câbles ou de boîtiers sur les bâtiments concernés, la société Altitude Infra devra solliciter et obtenir l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France *(ABF)*, conformément à la réglementation en vigueur. Afin de réaliser ces actions et sous réserve du respect des prescriptions, le conseil signe une convention avec la société Altitude Infra.

Convention d'occupation de la Maison de l'histoire

Considérant qu'il est opportun de mettre la Maison de l'histoire à la disposition des associations et/ou des intervenants qui la sollicitent, afin d'y organiser des conférences dont les sujets traitent de l'Histoire et de la Culture et que ces conférences contribuent à la transmission et à la valorisation du patrimoine historique auprès du public, les membres du conseil approuvent la mise à disposition ponctuelle en contrepartie de la signature d'une convention précisant la date et l'objet statutaire de la manifestation.

Subventions 2026 Associations

Section Sauvetage	5 000€
Y'voir et Lire	4 000€
C 2 N Y	2 000€
Rêveries vénitiennes	1 600€
Amicale des Sapeurs-pompiers	1 500€
M J C Douvaine	600€
A I C A	600€
Donneurs de sang · Douvaine	600€
Espace enchanté	600€
A N A C R	200€
Granges de Servette	150€
M F R Margencel	150€
Granges de Servette	150€
M F R Vulbens	150€
Groupe interventions secours	150€
Jeunes Sapeurs Pompiers Douvaine	150€
TOTAL	17 450€



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

2026



COMMISSION

HANDICAP ET INCLUSION






De gauche à droite :
Ghislaine Willemin, Olivier Darras, Sabine Moille, Xavier Bainum, membres de la commission Handicap et inclusion

Cette nouvelle commission a pour but de renseigner les besoins des habitants, recenser les ressources à leur disposition et prévoir de nouveaux aménagements.

Lors de la commission du 10 juillet dernier, les Élus ont notamment proposé plusieurs points :

- Faire une rencontre des habitants pour connaître leurs difficultés, leurs interrogations.
- Identifier les aidants, qui sont parfois en grande difficulté.
- Appel à l'entraide.

Les actions menées

• Les parkings

Recenser le nombre de places et de places pour les personnes à mobilité réduite sur chaque parking.

Parking	Places	Places PMR
Cité médiévale	240	4
Les jardins	78	1
Pré-ponce (avec extention)	540 880	7
Mollards	36	2
Total des places de parking	**1 774**	**14**

Concernant les panneaux électroniques, il conviendrait de présenter le décompte de ces places également.

• Les accès

- Créer une rampe d'accès à la Maison des associations.
- Soigner la descente aux ports.
- Proposer un système de baignade individuelle.
- Prévoir un tapis pour le passage des fauteuils sur le sable d'une plage.
- Quel accès pour la salle du Musée sur le place du Thay ?

• Partenariat avec le bureau d'information touristique

- Projeter la mise en location d'un fauteuil roulant.
- Adhérer au label *Tourisme Handicap* à l'horizon 2027.

N'hésitez pas à passer à la Mairie pour nous faire part des difficultés rencontrées, de vos questions, de vos idées et suggestions !

RETOUR SUR...



26-06-26 SORTIE DES AINÉS
AU FIL DE L'EAU

Croisière sur le lac

C'est une agréable balade sur l'eau qui a été proposée aux ainés cette année. À bord du *Henri Dunant*, l'un des précieux bateaux de la CGN, un menu dégustation attendait les 52 participants, qui ont répondu présents malgré la chaleur insistante de la fin juin. L'air plus frais du lac a donc été largement apprécié durant cette pause déjeuner.





27-06-26 LÉMAN BOUQUET FESTIVAL
4e ÉDITION

Au programme de cette quatrième édition du Léman Bouquet Festival, le **Budapest Jazz Orchestra** accompagné d'une chanteuse française **Caroline Adoumbou**, mezzo soprano et le pianiste **Richard Révész**, toujours dans un cadre de rêve, la scène sur l'eau au port des pêcheurs et une météo ensoleillée.

Le lendemain, à l'église Saint-Pancrace d'Yvoire, le **Chœur Gemma** venu de Hongrie, sous la direction artistique de **Marton Toth,** a chanté en fin de matinée.

Cette promenade cyclo-musicale mêlant concerts de musique classique, dégustations gatronomiques et paysages Lémaniques magnifiques remporte un succès grandissant d'année en année.

14-07-26 CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET
PORT DES PÊCHEURS · PLACE DU THAY

Légèrement moins fréquentées qu'habituellement en raison de la coupe du monde de football, les ruelles d'Yvoire et la place du Thay ont tout de même accueilli une trés jolie cérémonie pour le 14 juillet. La commune, avec la participation de l'Amicale des Sapeurs pompiers d'Excenevex-Yvoire, a organisé une soirée mêlant petite restauration, bal, défilé aux lampions et feux d'artifice avec une météo très estivale. Un peu plus tard, malgré la défaite des Bleus face à l'Espagne, les habitants se sont rassemblés sur la place du village.

11-07-26 HARLEY DAYS
PLACE DU THAY

Harley Davidson dans les rues d'Yvoire

C'est l'ASLC d'Yvoire qui a proposé une buvette ainsi qu'une petite restauration pour les bikers venus nombreux durant les 11 et 12 juillet derniers. Les groupes de musique *Street Circus* samedi et *Friendz* dimanche ont animé la place du Thay. Cette troisième édition fut un véritable succès où les habitants étaient tous conviés.





18-07-26 FÊTE DU SAUVETAGE
PORT DES PÊCHEURS · PLACE DU THAY

Point d'orgue de la saison pour la section d'Yvoire

La Fête du Sauvetage a connu une très belle fréquentation tout au long de la journée. Le traditionnel repas de filets de perches a remporté un franc succès auprès des visiteurs, tandis que la soirée s'est prolongée dans une ambiance particulièrement festive et animée.

Le lendemain, le Sauvetage d'Yvoire accueillait les sections Suisses à l'occasion de la Fête du Petit Lac. Cinq sections avaient répondu présent. Le concours de plonge, organisé pour le concours international de la SISL a été disputé dans le cadre exceptionnel du Vieux Port. Les participants se sont également affrontés lors des concours de soins et de rame, avant de conclure la compétition par une course de rame en ligne particulièrement attendue.

C'est la section d'Hermance qui s'est imposée au classement général du concours du Petit Lac.



28-08-26

SOIRÉE DES PLAISANCIERS

PORT DE PLAISANCE

nouveau!

Une première à Yvoire et un évènement réussi, apprécié de tous. Cette soirée des plaisanciers fut l'occasion d'échanger sur les thématiques communes et éventuelles problématiques liées à ce *mini village*. Rappelons que le port d'Yvoire compte 450 anneaux, répartis dans trois ports : le port de plaisance, le port des pêcheurs et le port des Falaises.

La commune a proposé un apéritif dinatoire sur le quai Léopold Thorens avec un joli couché de soleil et les bateaux en toile de fond.

For de ce succès, l'évènement devrait se renouveler !



13-09-26

CONCERT

QUARTET AFTER MIDGNIGHT

L'association ***Ada Lémania*** a présenté un concert de musique dans l'amphithéatre de la Mairie mêlant un large répertoire tango, valse et jazz.

Le quartet était composé d'***Aline Arn***, au violon, ***Cécile Vauclin***, à la clarinette, ***Florian Colombo*** au violoncelle, et ***Antoine Schneider***, au piano.

Les spectateurs se sont retrouvés nombreux en ce début de rentrée. Ils ont profité d'une belle acoustique dans l'amphithéatre, d'un climat convivial et avant tout de l'incroyable talent des musiciens.

maison des Arts du LÉMAN
THONON-EVIAN-PUBLIER

17-09-26

SPECTACLE

MAISON DES ARTS DU LEMAN

Habitué à la salle du Musée, la Maison des arts du Léman a trouvé l'amphithéâtre d'Yvoire bien adapté pour la représentation de Boite crânienne, un spectacle produit par la Compagnie la Corneille bleue. Il s'agit de deux comédiennes qui donnent vie à des marionnettes à taille humaine, impressionnantes de réalisme, un brin fantasque. Il y a un enfant dont les rêves perforent le plafond, un homme dans son bain dont le corps se met à flotter au milieu des poissons, ... C'est un spectacle visuel muet. Boite crânienne est un kaléidoscope d'histoires singulières, un spectacle drôle d'une grande et belle humanité que les habitants ont apprécié.



De gauche à droite :
*Gladys **Graf**,*
*Christine **Lucas**,*
*Carine **Lemoine**,*
*Fatima **Tbatou**,*
*Laureen **Forveille**,*
*Sylvie **Gomez**,*
*Carmen **Adamczuk Carmona**,*
*Camille **Saulnier**,*
*Katyana **Ducret**,*
*Isabelle **Collomb**,*
*Muriel **Artique**,*
*Emanuele **Pileggi**,*
*Agnès **Bouvard**,*
*Laurence **Amezdour**,*
*Mariella **Tondo**,*
*Déborah **Alessandrini**,*
*Florence **Otero**,*
*Vanessa **Girin**.*

01-09-26

RENTRÉE 2026

NOUVELLE ÉQUIPE DU SIVU

C'est la rentrée !

Cinq nouvelles personnes ont été recrutées pour cette rentrée pour effectuer l'entretien, la restauration, les accueils de la garderie le matin, le midi, le soir, le mercredi et durant les vacances scolaires. L'un des agents a été titularisé après une année de stage de la fonction territoriale. L'équipe est complète avec pas moins de 18 agents pour s'occuper des 262 élèves !

▸ Enfants d'Yvoire	101
▸ Enfants d'Excenevex	143
▸ Autre commune	12
▸ Enfants sédentaires	6
Total d'enfants inscrits	**262**

Le programme...

Le programme des activités du mercredi et des vacances scolaires est disponible sur la plateforme ***eticket*** au fur et à mesure de l'année ; tout comme le menu de la cantine.

bonne rentrée!

SIVU ÉCOLES Excenevex - Yvoire

Les classes et le nombre d'enfants

PS · MS	Charlotte **Konig Fillon**	24
PS · MS	Aurélie **Laurent**	24
PS · MS	Sophie **Garnier Bonhomme**	23
GS · CP	Alexandra **Roch** *(directrice du groupe scolaire E-Y)*	23
CP · CE1	Solène **Treboux**	24
CP · CE1	Magali **Gobber**	25
CE1 · CE2	Manoé **Holertt**	24
CE2	Charlène **Moro**	23
CM1 · CM2	Anaïs **Drouet**	23
CM1 · CM2	Virginie **Lebeaux** *(directrice de l'école M. Forax)*	25
CM1 · CM2	Virginie **Molliet-Verdan**	24

Vacances scolaires 2026
Participation financière

La commune d'Yvoire a proposé de prendre en charge 50 % du tarif journalier, et dans la limite de 22 € par jour et par enfant, pour toute inscription des familles d'Yvoire dans une structure communale ou intercommunale du Bas-Chablais pendant la période estivale 2026.

ACTUALITÉS



[FLEURISSEMENT]

La saison prochaine se prépare... La *commission fleurissement* s'est rassemblée afin de présenter le plan de fleurissement avec un programme assez riche.

Le volume de fleurs sera similaire à cette saison. Les jardinières du port et du parking seront aux couleurs d'Yvoire avec des surfinias jaunes et bleus. Le massif situé route des Mollards sera modifié en vivaces comme présenté sur la photo ci-dessus.

En 2027, la visite du label 4 *fleurs* est prévue !

Il est prévu d'intégrer quelques nouvelles plantes par l'intermédiaire d'un nouveau fournisseur localisé à Reignier. Les géraniums bois vert plantés jusqu'à maintenant seront mélangés à des bois blanc, celui-ci fleurissant d'avantage. Les plantations s'effectueront dés le mois de mai, après les Saintes Glaces. Le jardin de la Traboule va être aménagé avec des plantes de terre de bruyère ou en jardin potager avec des aromatiques et des légumes « fleurs », type « jardin de curé ».

Durant l'automne, les végétaux situés le long de la piste cyclable seront remplacés par des arbustes à floraison estivale. Sur la route d'Excenevex, malgrè un arrosage intensif, les charmilles plantés dernièrement n'ont pas tenu le coup. Ils seront remplacés par des phormiums, plantes de type méditerranéen, moins gourmandes en eau et plus résistantes à la sécheresse. Le massif situé devant l'ancienne Poste sera repris car les rongeurs l'ont détérioré.

Enfin, la commune s'entoure du concepteur paysagiste ADP DUBOIS pour la conception et la réalisation de plusieurs projets qui vous seront dévoilés prochainement...

[COMMUNICATION]

Nouveaux plans du village

Suite à des dégradations d'une part et à l'évolution de l'environnement du village également, les cinq plans communaux répartis à Yvoire vont être refaits avec le partenaire Signaux Girod.

Magazine Communal

La Commission communication a fait le choix d'un papier écolabellisé pour l'impression du Quoi de Neuf ?, pas moins couteux mais davantage respectueux de l'environnement.

Panneau d'affichage

Une vitrine d'affichage a été mise en place à la Mairie, sur le côté du bâtiment, afin de présenter les diverses communications au public.

Enfin, certains réajustements au niveau de la signalétique vont être apportés.





[RECENSEMENT 2027]

Le recensement de la population en France est une opération gérée par l'Insee qui sert à compter le nombre d'habitants et à connaitre leurs modes de vie. Il permet par la suite d'adapter les budgets de l'État, les transports, et les écoles pour chaque ville. Répondre au questionnaire est un acte obligatoire par la loi.

Dans les petites communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les cinq ans. C'est un acte civique utile qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il permet également de déterminer les caractéristiques de la population : âge, profession, moyen de transport utilisé, etc.

Un agent recenseur vient chez vous ou vous recevez un courrier pour remplir le document sur Internet. Si toutefois vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez demander un formulaire papier que l'agent recenseur viendra récupérer plus tard.

Les données collectées restent strictement confidentielles et anonymes. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés *(Cnil)*. Les données de l'Insee sont soumises à des conditions strictes d'hébergement et d'accès.



À Yvoire, il aura lieu **du 21 janvier au 20 février 2027**. L'agent recenseur doit vous présenter sa carte tricolore. Cette démarche est totalement gratuite.

Les étrangers qui résident en France depuis au moins un an sont également concernés.

La commune d'Yvoire recrute trois agents recenseurs.
Vous pouvez transmettre votre condidature avec un cv à l'adresse *compta-rh@yvoire.fr*



ET LE RECENSEMENT CITOYEN ?

Il est obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes Français doivent obligatoirement se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

Démarche

À la mairie de votre domicile, en vous munissant d'une pièce d'identité valide, le livret de famille à jour, et un justificatif de domicile.

Par la suite, vous recevrez une attestation de recensement indispensable pour s'inscrire aux examens et au permis de conduire qu'il faudra précieusement conserver.

Vous serez alors convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et également automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

service-public.fr



Pour garantir la sécurité des piétons, préserver le cadre historique de notre village et de ses abords *(place de la mairie, rue des Terroz ; intra-muros : Grande rue, rue du Port, débarcadère, etc.)*, il est formellement interdit de circuler en trottinettes, conformément à l'arrêté municipal ci-contre et son article 2.

EXCEPTION A S V P

Dans le cadre de leurs missions, les Agents de Surveillance de la Voie Publique *(ASVP)* doivent fréquemment et rapidement intervenir sur les différents secteurs de la commune. Par conséquent, la municipalité a accordé une dérogation portant sur l'usage d'une trottinette - aux ASVP exclusivement -. Cette autorisation vise à faciliter l'exercice de leur mission, en répondant à leur nécessité d'urgence, de sécurité et de proximité avec les habitants et les visiteurs. Elle ne remet donc nullement en cause l'application de l'arrêté municipal AG202533 par les autres usagers du deux-roues. Les ASVP utiliseront leur nouvel équipement avec prudence, vitesse adaptée : Les piétons et leur sécurité restent prioritaires !

[SÉCURITÉ]

ARRÊTÉ MUNICIPAL 2025-33 PORTANT RÈGLEMENTATION DE L'USAGE DES ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS *(trotinettes électriques)* SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

LE MAIRE D'YVOIRE,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L.2212-1, L.2213-1 et L.2213-2,
VU le Code de la Route, notamment les articles R315-7, R412-34 à R412-43, règlementation relative aux piétons et circulation des engins de déplacement personnel motorisés *(EPDM)* et l'article R413-43-3,
VU le Code Pénal et notamment son article 223-1 *(mise en danger d'autrui)*,

CONSIDÉRANT le développement croissant de l'usage des trottinettes électriques sur le territoire communal, générant des risques accrus pour les usagers et les piétons,
CONSIDÉRANT la configuration étroite et touristique du centre historique *(intra-muros)*, son importante fréquentation piétonne et la dangerosité potentielle d'une cohabitation entre engins motorisés et piétons,
CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité des personnes, la tranquillité publique et la protection de l'environnement urbain,

ARRÊTE

Article 1er · L'usage des trottinettes électriques est strictement personnel, il est interdit de transporter d'autres personnes. Le conducteur doit disposer d'une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages à autrui. En agglomération, le port du casque est recommandé ; il est obligatoire hors agglomération.

Article 2 · Pour garantir la sécurité des usagers et des piétons ainsi que pour préserver le cadre historique, la circulation des trottinettes électriques est interdite dans la zone intra-muros du centre historique d'Yvoire, rue des Terroz, rue du Port, jusqu'à l'extrémité du débarcadère, ainsi que sur la Place de la Mairie. Dans les zones concernées, les utilisateurs devront marcher en tenant à la main leur trottinette.

Article 3 · La vitesse de circulation des trottinettes électriques est limitée à 25 km/h sur les voies autorisées, conformément à la réglementation nationale. Elle doit être adaptée aux conditions de circulation, et réduite en présence de piétons.

Article 4 · Les infractions au présent arrêté sont passibles des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et peuvent faire l'objet de verbalisation par les agents compétents.

Article 5 · Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 6 · Ampliation sera adressée à la Préfète de Haute-Savoie, le Commandant de la Brigade Territoriale Autonome de Sciez, l'Adjudant commandant de la Brigade de Gendarmerie de Douvaine, et le Responsable de la surveillance de la voie publique d'Yvoire.

[AUTOMATE]

En plein de cœur de la saison, le distributeur de billets situé sur la place la mairie est resté en panne plusieurs semaines.

L'automate bancaire a en effet fait l'objet d'un acte de vandalisme, endommageant sévèrement tout le système régissant le retrait d'espèces.

Le système ayant été complètement endommagé, le changement de l'automate est à l'étude.

En attendant, il reste possible, pour les clients de la Banque Postale uniquement, de retirer de l'argent directement au guichet de la mairie durant les horaires d'ouverture pour un montant de 350 € maximum par semaine.

[DONNEURS DE SANG DU BAS-CHABLAIS]

Merci à tous!

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles du Bas-Chablais remercie chaleureusement tous les donneurs pour leur fidélité et leur générosité.

Chaque don est un geste simple et précieux
qui peut sauver des vies.

Prochains rendez-vous

Douvaine,
espace associatif
- Mardi 10/11 · Mardi 12/01 · Mardi 09/03 · Mardi 25/05 · Mardi 19/10 · Mardi 14/12

Loisin,
salle des fêtes
- Mardi 27/07

Accueil des donneurs : de 15h30 à 19h.

Nous recherchons de nouveaux bénévoles !
Quelques heures de votre temps peuvent nous aider à accueillir les donneurs, participer à l'organisation et faire vivre ces moments de solidarité et de convivialité.

Merci aux donneurs, aux bénévoles et à tous ceux qui participent à faire vivre cette belle chaîne de solidarité dans le Bas-Chablais.

Donner son sang, c'est sauver des vies !

[POINTS D'APPORT VOLONTAIRE]

Il existe à Yvoire quatre points d'apport volontaire pour les déchets mis à la disposition des habitants :

- Au croisement entre la route d'Excenevex et le chemin des mottes.
- En face de la Maison des associations, zone des Chenallets.
- À hauteur du local des services techniques, chemin de Feycler.
- En bas du chemin de Feycler, proche de la place de la Mairie.

La gestion du ramassage des déchets, confiée à Thonon agglomération, s'effectue sur les différents points :



Ordures ménagères
lundi, jeudi

Cartons et emballages
mercredi

Verres
lundi, mardi, mercredi
(en haute saison)
mardi, mercredi
(hors haute saison)

Les professionnels quant à eux, sont collectés en porte-à-porte les lundis et jeudis. En dehors de ces jours là, ils doivent se rendre en déchetterie.

Etre autonome en eau

Vigilance canicule 3 sur 4, réduction accentuée des prélèvements et interdictions horaires étendus. Pas d'arrosage entre 8h et 20h.

> Les agents de la commune commencent à arroser à partir de 5 heures du matin.



Vigilance canicule 4 sur 4, arrêt total des usages non prioritaires, arrosage interdit sauf exceptions de santé-salubrité.

La commune n'a plus le droit de prélever de l'eau au lac. Elle dispose néanmoins d'une cuve enterrée de 7 000 litres, installée durant la réfection de la mairie, ce qui est bien mais pas suffisant.

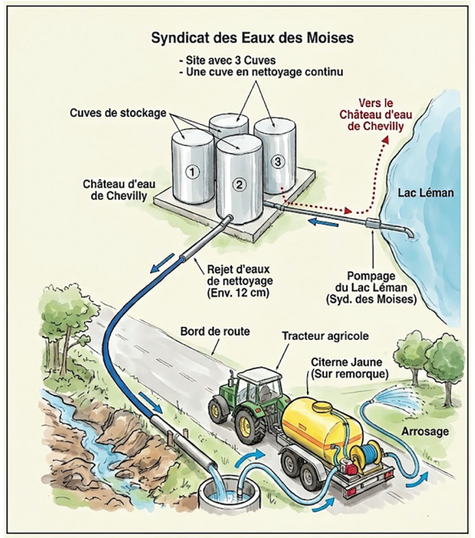
L'investissement mis en place depuis longtemps par les municipalités successives pour maintenir notre qualité de fleurissement, l'investissement financier pour l'achat des fleurs et le maintien de notre réputation vis à vis des nombreuses personnes qui viennent visiter notre village est mise à mal.



Une solution évidente

Route des Feycler, en direction de Chevilly, une résurgence d'eau coule d'un tuyau quasiment en continu avec un débit très important. Il s'agit de l'écoulement du château d'eau du syndicat des Moises. Sur les trois cuves de rétentions d'eau, il y en a toujours une en nettoyage expliquant cet écoulement. Cette eau est pompée dans le lac grâce à une station de pompage située dans le parking des bouchets à Yvoire.

Après un accord avec l'agglomération, la commune a investi dans l'acquisition d'une citerne pour pouvoir transporter l'eau. Des aménagements seront faits pour sécuriser le pompage cette automne. Pour l'instant, l'installation d'un simple seau d'une dizaine de litres permet de remplir les citernes, le débit est très important, environ 600 m³ par jour. Ce point de pompage servira lorsque nous serons en vigilance supérieure à 3 et quand il sera necessaire de remplir les citernes pour arroser des coins non alimentés en eau. Cet écoulement d'eau n'est absolument pas naturel et n'existait pas avant. Ce prélèvement ne vient pas modifier l'écosystéme et ne nuit pas à l'étiage. Les volumes prélevés ne devraient pas excéder 3 m³ par jour en période de vigilance canicule supérieure à 3, soit environ 0,5 % du volume total rejeté.



Syndicat des Eaux des Moises

Le rejet d'eau de la station de Chevilly varie de 5 à 10 %. En été, le débit de refoulement est d'environ 600 m³ par jour.

DOSSIER
ARTS DE VIVRE



Vivre à Yvoire repose sans doute sur une alchimie, la combinaison subtile des habitants, des talents, des savoir-faire qui cultivent le charme de notre commune. La nature et le patrimoine s'y invitent. Le titre de notre dossier n'est pas une faute d'inattention : vous lisez bien « Arts de vivre », au pluriel !

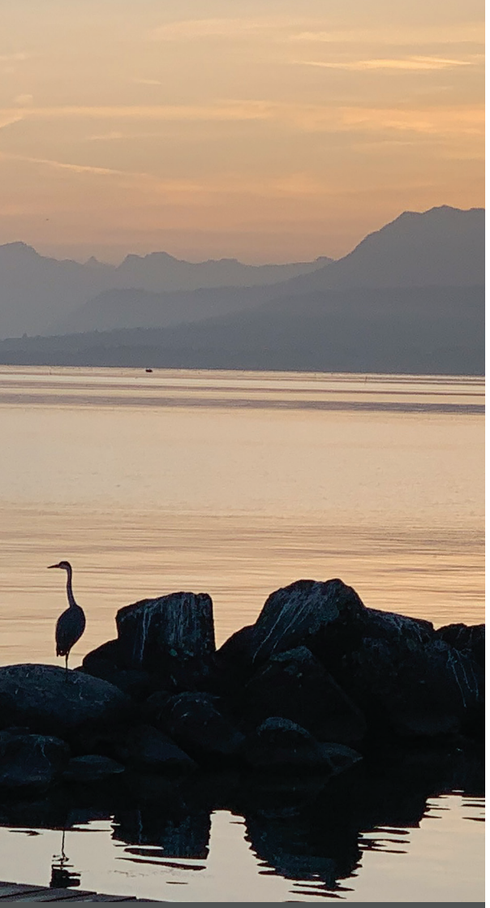
Le titre dépasse l'idée même d'art au sens artistique, pour mettre en valeur la richesse de notre commune dans toutes ses facettes. L'habitabilité d'Yvoire ne se réduit pas à la question du logement. Il y a mille manières d'habiter une commune vivante et attachante, d'occuper son espace public, les silences de l'arrière-saison, au détour d'une balade, d'une conversation, d'une fête, d'un paysage à contempler...

Faire communauté, faire vivre la communauté...

Bien vivre, vivre bien, rencontrer sont « arts de vivre » ! Au lieu de cohabiter, nous sommes appelés à faire communauté, en dépassant les préjugés, les différences et les désaccords. Il y a l'art de créer. Il y a l'art de donner, l'art de recevoir. L'art de transmettre et de partager, en faisant grandir les talents autour de nous. L'art de participer !

Que nous soyons dans une ruelle, sur un chemin, au cœur d'un évènement communal, au bord du lac *(ou chez nous .)*, notre bien-être a besoin de conjuguer l'art au pluriel.

C'est tout un art de faire vivre notre village, en valorisant autant les habitants que les initiatives, autant les liens que les lieux qui nous unissent.



Témoignages

Partir à l'aube au domaine de Rovorée et voir les premiers rayons du soleil se refléter dans le lac, écouter les oiseaux et le clapotis des vagues...
Marie, 54 ans

J'adore me baigner dans le lac avec les gros cailloux !
Victoire, 5 ans et demi

Retrouver mes enfants après le travail, flâner dans les rues une glace à la main, et finir par une baignade dans le lac... un moment simple qui résume mon art de vivre à Yvoire.
Alice, 33 ans



En toutes saisons

LA DOUCEUR DU LAC

Cité lacustre, Yvoire vit au rythme des saisons.
Ses ports de plaisance, sa plage, la section de sauvetage et la rame traditionnelle, partir en paddle sur les rives du lac, apprécier le coucher du soleil depuis le quai, autant de plaisirs à savourer en famille, en solo ou entre amis...

Le saviez-vous?
La commune met gracieusement à disposition des habitants un local pour entreposer les paddles au port de plaisance.

LE DOMAINE DE ROVORÉE

À cheval entre la Commune d'Yvoire et d'Excenevex, ce domaine de 24 hectares est un lieu préservé. On y trouve deux magnifiques demeures, une plage et également des chataigniers séculaires, pas moins de 350 espèces floristiques, une centaine d'espèces d'oiseaux et de nombreuses chauve-souris. Quelques évènements y sont organisés par l'Espace enchanté, l'association basée à la Chataignière. C'est un des plus grands sites naturels accessible au public sur la rive française. À noter que le parking du Domaine est maintenant réglementé en zone bleue. Les chiens sont interdits sur la plage et autorisés sur le domaine uniquement tenus en laisse.

LA VOIE VERTE, POUR UNE MOBILITÉ DOUCE

La voie verte à pied ou en vélo, en direction d'Excenevex permet de relier le centre du village au domaine de Rovorée et bénéficie d'un panorama exceptionnel. Dans le sens inverse, il est possible de rejoindre Nernier par le chemin du Moulin, tout aussi charmant.

LA TRAVERSÉE DU LAC AVEC LA CGN

Toute l'année, une visite en Suisse, une liaison avec les transports en commun *(train + bus)* pour rejoindre l'aéroport de Genève sans frais de stationnement ou une simple promenade sur les eaux du Léman sont possibles au départ d'Yvoire grâce à la CGN *(Compagnie générale de navigation)* qui propose des traversées lacustres sur les bateaux emblématiques ; et quels bateaux ! La plus prestigieuse et importante flotte de bateaux Belle Époque à roues à aubes du monde, un patrimoine exceptionnel.

UN ESPACE NATUREL PRÉSERVÉ ET UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Les labels, ***Un des plus beaux villages de France*** et ***4 fleurs***, sont une reconnaissance officielle de la qualité de vie de ce village. La commune est également membre de l'association ***Sites & Cités remarquables de France***. En outre, l'investissement remarquable des habitants sur le fleurissement contribue à la qualité et la renommée de notre village. La quiétude de la période hors-saison est d'autant plus appréciable, lorsque le village retouve le calme après la saison estivale.







Particulièrement pour les habitants

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Située dans la zone sportive des Chenallets, la maison des associations accueille chaque année les activités des associations d'Yvoire. Plus rarement, les locaux sont utilisés par Thonon agglomération pour des réunions ou par les assistantes maternelles qui se rassemblent une fois par trimestre. Mais savez-vous qu'elle est également mise à disposition des habitants pour l'organisation d'évènements privés : mariage, anniversaire, etc... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Le bâtiment de la Mairie, fraichement rénové, abrite maintenant l'agence postale ouverte aux mêmes horaires d'ouverture que les bureaux. Dernièrement, c'est une boulangerie qui a ouvert ses portes Rue des Mollards.

Le village est aussi équipé d'une bibliothèque située sur la place du Thay, entièrement gérée par des bénévoles. Le prêt de livre est gratuit !

À venir, ce sont une micro-crèche et une maison de santé qui devraient voir le jour au sein du programme neuf Arbor & Sens situé route d'Excenevex ainsi qu'une supérette type *Carrefour City* au printemps 2027.

DES PARKINGS AMÉNAGÉS

Pour absorber le flot de visiteurs durant la haute saison, répondre à la demande des usagers de la CGN *(Compagnie générale de navigation)* qui se rendent au travail en Suisse, la commune est équipée de quatre parkings. Aussi, un parking souterrain est réservé uniquement aux habitants.

Le saviez-vous?
En tant qu'habitant d'Yvoire, vous bénéficiez d'un tarif unique pour l'abonnement à tous les parkings communaux : 5 € pour l'année.

yvoire.fr - rubrique Parkings

Un milieu associatif investi, diversifié

LA PÉTANQUE AVEC L'A.S.L.C.

L'association de Philippe Willemin et son équipe ne râtent jamais une occasion de participer à la vie du village, en organisant des évènements dont le but est de rassembler, échanger, partager des moments conviviaux... À la mi septembre, c'est un concours de pétanque qui s'est déroulé à la Maison des associations.

Une douzaine d'associations sont domiciliées à Yvoire et proposent chacune des activités variées : La section de sauvetage, la bibliothèque Y'voir et Lire, les jardins partagés Jard'Yvoire, l'association des commerçants, l'Espace enchantée au domaine de Rovorée, le Gym Jazz, Léman Yoga, Léman Bouquet Festival, Ça se cultive, l'association de la Chasse...

yvoire.fr - Annuaire des associations



PATRIMOINE YVOIRE

Culture et évènements

LES ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Tout au long de l'année, la commune est favorable à l'organisation d'évènements divers culturels, ouverts au plus grand nombre : la fête des écoles, les cérémonies officielles, le Léman bouquet festival, la sortie des ainés, etc... Dés cette rentrée, une soirée pour les plaisanciers, un concert quatuor dans l'amphithêatre, ou encore une rencontre des nouveaux habitants ont déjà eu lieu. Durant le week-end du 19 septembre, à l'occasion de la fête du patrimoine, l'association SPY *(Sauvegarde du Patrimoine d'Yvoire)* a organisé à la Maison de l'histoire des animations : présentation de la maquette du village, conférence et visite guidée ont rythmé ces deux journées. Le bureau d'informations touristiques a organisé également des visites guidées qui ont remporté un vif succès.





LA GRANGE À LA MARIE

Les artistes se sont succédé cette saison à la Grange à la Marie, ce local communal plein de charme ancien situé rue de l'église.

Dés le mois de mai, la saison culturelle s'est ouverte avec les résidents du foyer **Les Marmottés** de Thonon-les-bains, pour une présentation de photographie. **Marie-Thérèse Thévenot** est venue ensuite présenter ses peintures, suivi de **Sylviane Pricaz**, sculptrice, **Axelle Chameroy**, **Gérard Bondaz** et **Jean-Pierre Moratal**, artistes peintres. **Stéphane Corcelle**, photographe naturaliste, *(photo ci-contre)* a mis en lumière au fil de son exposition la prise de vue du Pic noir. **Catherine Bourlet**, plasticienne et **Angel Abad**, artiste peintre, *(photo ci-contre)* habitants du village depuis plus de vingt ans, interviewés dans un précédent *Quoi de Neuf ?* ont exposé pour la première fois à la grange à la Marie, en plein cœur de l'été. Enfin, c'est **Cassandra Wainhouse** qui a cloturé la saison à la mi-septembre.

La grange à la Marie est un lieu d'exposition temporaire d'artistes pour la plupart locaux, mélant peinture, sculpture, photographie, travail artisanal, etc... Elle est ouverte à tous durant la saison aux horaires souhaités par les artistes.

Artistes, vous pouvez envoyer une demande à la Mairie pour exposer vos œuvres à la grange à la Marie durant la saison 2027.

communication@yvoire.fr

JEAN-CLAUDE FERT SUR LES TRACES DE GALOIS DE LA BAUME...

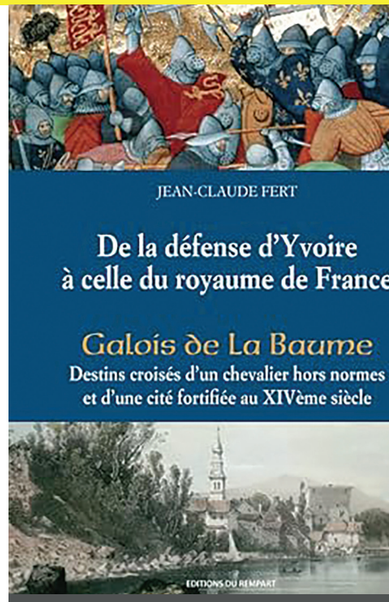
Un livre peut raconter une histoire, dans un roman par exemple. Un autre peut aussi écrire l'Histoire, en se concentrant sur un épisode, une période, un sujet, un personnage illustre.

Jean-Claude Fert, ancien maire de notre commune, a consacré sept années à l'écriture de son ouvrage « Galois de La Baume[1] », paru en janvier 2023. Son livre contribue à redonner vie à ce personnage illustre, que la mémoire collective *(ou communale)* semble avoir remisé aux oubliettes. Mais c'était sans compter sur la ténacité de notre historien passionné, qui a découvert ce noble chevalier du XIVe siècle, presque par hasard...

Aux Archives départementales savoyardes, Jean-Claude Fert s'intéresse d'abord aux « Comptes de la châtellenie[2] » et les « Comptes de construction » d'Yvoire. La traduction et la transcription des précieux documents sont confiées à Gérard Panisset *(généalogiste paléographe)* et Philippe Broillet *(historien médiéviste)*. Il existe aussi une traduction de l'extente d'Yvoire, réalisée en 1973 par le directeur des Archives. Ce document est aujourd'hui exposé à la Maison de l'Histoire. Pour l'historien, c'est une piste supplémentaire dans ce qui relève du parcours du combattant. « À s'y fracasser la tête ! », précise-t-il. Il se plonge dans l'étude du village médiéval. Ses investigations dans les Archives départementales limitrophes et à la Bibliothèque nationale de France *(BnF)*, ses travaux, ses lectures mettent progressivement en lumière le rôle et l'héritage de Galois de La Baume dans notre histoire.

L'historien suit les traces de celui qui, jusqu'alors, restait le mystérieux méconnu. Sous sa plume, Galois reprend vie, se révèle autant qu'il révèle ses origines jurassiennes *(Valfin-sur-Valouse)*, son parcours dans les règnes successifs des rois de France et des comtes de Savoie. Sans oublier les conflits qui ont bouleversé le royaume au début de la guerre de Cent ans [3]. Galois est un militaire. Il se met au service du roi Philippe VI de Valois dans la première phase de la guerre *(1337)*.

Tout cela, Jean-Claude Fert le découvrira aussi dans les deux premiers volumes de la guerre de Cent ans, écrit par l'historien anglais Jonathan Sumption *(The Hundred Years War)*. L'ouvrage n'a jamais été traduit en français ! Le « *Harrap's dictionary* » dans une main, le stylo dans l'autre, l'historien traduit les passages où il est question de Galois de La Baume ! L'histoire du chef militaire ne s'arrête pas là. Il sera châtelain d'Evian entre 1320 et 1324, puis bailli du Chablais. Dans la région lémanique, Galois s'illustre aussi par ses initiatives. Il est tout à la fois, combattant, bâtisseur, architecte. Défenseur d'Yvoire. Il a évité sa destruction, dans le contexte des guerres qui opposent la Savoie au Faucigny, au Dauphiné et comté de Genève. Sur fond de Peste noire également[4] !



À lire : Jean-Claude Fert, Galois de La Baume *De la défense d'Yvoire à celle du Royaume de France* - Editions du Rempart, 2023

1 · Galois de La Baume (dates situées : 1300 – 1365), appelé aussi Etienne II de La Baume.

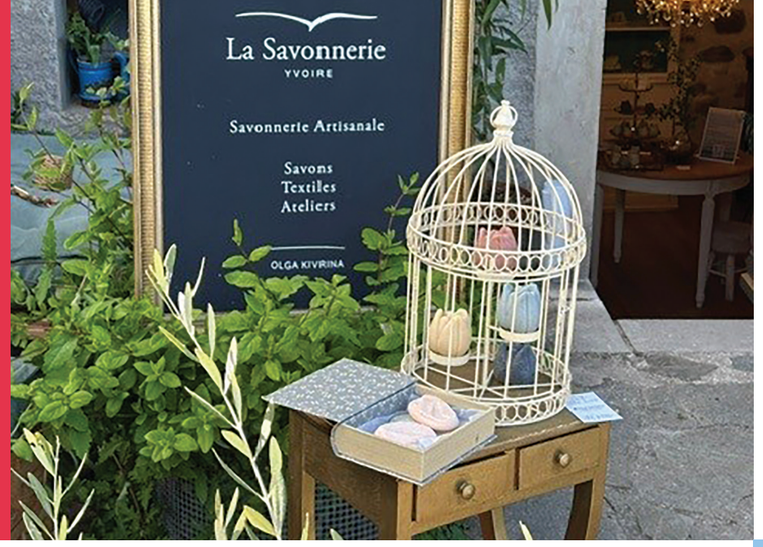
2 · Dans le système féodal, la châtellenie désignait le plus petit découpage administratif.

3 · La guerre de Cent ans est avant tout une série de conflits armés (1337-1453), entrecoupés de trêves, opposant le royaume de France (dynastie des Valois) au Royaume d'Angleterre (Plantagenêts).

4 · Première peste 1348 – 1350 (puis période 1360-1362).

RENCONTRE AVEC...
OLGA KIVRINA

YVOIRE







Les parfums de la rue de la Maison Carrée, qu'en savons-nous ?

Par la place du Thay, empruntons la rue du Four Banal, puis sur notre droite, le chemin de la Maison Carrée. La ruelle a pris le nom de ce bâtiment datant du XIVe siècle. Discrète, cette ruelle peine à se faire connaître des visiteurs. Mais certains parfums éveillent autant notre attention que nos sens.

Il nous suffit de descendre quelques marches. Nous sommes accueillis par Olga, à la Savonnerie d'Yvoire. Elle nous décrit son parcours. Originaire de Lettonie, elle a fait ses études à Paris *(Sorbonne, histoire de l'art et archéologie)*. Ancienne mannequin, elle a travaillé dans la mode durant quinze ans.

Il y a dix-sept ans, après avoir vécu à Paris, Lyon, Huesca *(Espagne)* et Lommel (Belgique), elle s'installe dans notre région. Sa fille, encore toute petite, souffre d'eczéma. Sa maman voit alors dans la fabrication du savon de quoi soulager les symptômes.

Au hasard d'une balade dans le village médiéval, coup de cœur et révélation : « Si un jour je devais ouvrir une savonnerie, ce serait à Yvoire ! ». En son for intérieur, elle nourissait depuis longtemps un rêve : fabriquer ses savons.

La Savonnerie est ouverte depuis avril 2026. Son laboratoire cosmétique se trouve dans la pièce adjacente à la boutique. Olga souhaite faire découvrir son univers du savon toute l'année. Selon ses mots, le terme « artisane » la définit mieux que celui d'artiste. Les visiteurs qui l'écoutent peuvent cependant témoigner de l'âme d'artiste qui anime Olga. Son père est photographe professionnel, sa mère musicienne et cheffe d'orchestre.

À ce jour, elle a écrit quatre livres traitant des sujets suivants : cosmétique naturelle, fabrication de savons, artisanat ainsi qu'un roman. Tous ces ouvrages sont publiés en autoédition. La photo fait toujours partie de son univers. Elle travaille le textile en renouant avec les métiers d'antan : filage de la laine au rouet et au fuseau ; tissage ; feutrage ; teinture végétale ; crochet ; tricot ; maroquinerie ; fabrication du papier végétal, etc. Les savons sont fabriqués dans son laboratoire cosmétique.

« L'inspiration ne vient pas seulement de nous, elle vient des mondes supérieurs. Je reste persuadée que nous sommes tous connectés à l'Univers, comme s'il existait un pont invisible nous reliant à lui. A travers nos mains, l'univers (ou Dieu, comme vous voulez !), nous guide ; à travers nos mains, on reçoit une idée, une vision ! »

Tout dans la boutique d'Olga reflète son univers et sa passion pour les matières naturelles. Dans la petite cour d'accueil, le visiteur entre déjà dans un espace hors du temps, où les parfums baignent le silence...

Savonnerie d'Yvoire

Horaires d'ouverture
En été : 10h-19h
En hiver : 11h-18h

savonnerie-yvoire.com



ASSOCIATIONS





[LÉMAN YOGA]

Un yoga au rythme des saisons

Ralentir, respirer, se reconnecter. C'est l'invitation proposée par Léman Yoga à travers des cours de yoga ouverts à tous, quel que soit son niveau ou son expérience.

L'association propose une pratique qui évolue au fil des saisons, en accord avec les besoins du corps et les énergies de chaque période de l'année. Une manière de prendre le temps de se recentrer, de bouger, de respirer et de retrouver un meilleur équilibre, dans une approche parfois douce, parfois dynamique, ou les deux. Les cours ne sont jamais tout à fait les mêmes : au fil des saisons, les séances se renouvellent régulièrement autour du yoga et de pratiques qui s'en rapprochent, pour offrir une expérience variée, vivante et toujours propice à la découverte.

Une rentrée placée sous le signe de l'énergie

Pour cette rentrée, Léman Yoga propose de découvrir une pratique originale : la danse du dragon en yoga. Inspirée des mouvements fluides et puissants du dragon, cette séquence invite à mettre le corps en mouvement et à réveiller l'énergie. Elle permet de solliciter notamment la force, l'équilibre et l'ancrage, parfait pour l'automne.

Que vous découvriez le yoga ou que vous pratiquiez déjà, Léman Yoga vous invite à prendre une heure pour vous, dans une pratique qui s'adapte aux saisons et à chacun. Le cours d'essai est toujours à 5 € !

Ralentir • Respirer • Se reconnecter

Les cours

Yvoire, Maison des Associations
Mardi 18h30-19h30

Douvaine, Centre Yogãya
Lundi 17h00–18h00

LÉMAN yoga

[ÇA SE CULTIVE]

Un été plein d'aventures !

Cet été encore, les enfants de *Ça se Cultive* ont vécu de très belles aventures entre lac, forêt et montagne ! L'association a proposé quatre stages à Yvoire, deux en juillet et deux en août, ainsi que deux camps en Vallée d'Abondance et un camp sur le Léman à bord de *La Demoiselle*, la barque traditionnelle du lac.

En juillet, le stage *Explorateurs du Léman*, organisé en partenariat avec le domaine de Rovorée-La Châtaignière et le Département de la Haute-Savoie, a permis aux enfants de découvrir le lac autrement : observation de la nature, expériences scientifiques, découverte du patrimoine traditionnel d'Yvoire, traversée du lac sur les bateaux de la CGN pour découvrir le Musée du Léman à Nyon, baignades encadrées par un maître-nageur tous les jours… et même, pour certains, un baptême de plongée ! Quelques jours plus tard, la forêt d'Yvoire est devenue l'île du Royaume de Kensuké. Les enfants y ont appris à s'orienter, faire des nœuds, construire, observer les traces d'animaux, manier des outils avec prudence ou encore découvrir les gestes de premiers secours.

En août, changement d'univers : place à Pandora, la planète inspirée du film Avatar ! Les enfants, en tant que jeunes scientifiques envoyés en mission d'exploration, recevaient chaque jour des messages de la base avec des missions spécifiques : se construire un abri, apprendre à se débrouiller et à s'orienter en attendant les secours, et coopérer autour de défis nature ! Le dernier stage de l'été, consacré au « Décollage pour la 6e », mêlait reprise des bases scolaires de primaire et aventures. Français, maths, méthodes de mémorisation, organisation, mais aussi navigation sur un voilier et construction de cabanes ont permis de préparer la rentrée autrement, avec sérieux mais sans renoncer au plaisir d'apprendre en plein air !

Par ailleurs, deux camps *Petite Ourse*, organisés en Vallée d'Abondance, au refuge d'Ubine, en partenariat avec *les Amis de la Nature* de Thonon, ont également permis à une vingtaine d'enfants de vivre plusieurs jours en montagne autour de l'astronomie, de la nature et de la vie collective.

Enfin, un camp sur le Léman, organisé en juillet avec l'ASL *(Association de Sauvegarde du Léman)*, a offert aux jeunes une expérience inoubliable à bord de la Demoiselle, la « barque des enfants », construite sur le modèle d'une barque traditionnelle du Léman avec ses voiles latines !

Le 12 août, jour de l'éclipse solaire, restera le souvenir d'une vie entière pour les enfants du groupe de cette semaine-là !

Derrière toutes ces aventures, une même envie : permettre aux enfants d'apprendre en faisant, de gagner en autonomie, de découvrir le patrimoine local en s'amusant, de coopérer et d'être fiers de ce qu'ils savent désormais faire. Les retours des familles sont particulièrement enthousiastes, avec des enfants revenus heureux, fiers, curieux… et souvent « avec des étoiles dans les yeux ».

Ça se cultive !
LA CULTURE À HAUTEUR D'ENFANT

Activités tout au long de l'année, ateliers *Culture & Nature*, stages, camps et soutien scolaire.

www.casecultive.com
Ça se Cultive 06 26 53 71 00
Association basée à Yvoire



[JARD'YVOIRE]

Des pots qui ont encore beaucoup à donner

L'été qui s'achève aura été particulièrement éprouvant pour nos jardins et, plus largement, pour tout le vivant. Chaleur, sécheresse... Les plantes, les arbres et les sols ont une nouvelle fois dû faire face à des conditions difficiles. Ces épisodes nous rappellent combien il est important de prendre soin de notre environnement et de réfléchir à des façons plus économes et naturelles de jardiner.

Nous avons besoin de vous !

Nous lançons donc un petit appel aux habitants d'Yvoire et des alentours : ne jetez pas vos vieux pots en terre cuite ! Ces pots, même anciens, abîmés ou ébréchés, nous les utilisons pour fabriquer des oyas.

Une oya est un réservoir d'eau en terre cuite, que l'on enterre au pied des plantes et que l'on remplit d'eau. Grâce à la porosité de la terre cuite, l'eau se diffuse progressivement dans le sol, directement au niveau des racines. Cette technique permet ainsi d'arroser plus doucement et plus efficacement, tout en limitant les pertes d'eau par évaporation. Et pour fabriquer nos oyas, pas besoin de pots parfaits, il faut simplement qu'ils ne soient pas percés et on pourra leur donner une seconde vie ! Vous pouvez simplement déposer vos pots en terre cuite à l'entrée du jardin, à côté du parking moto. Et si vous avez du matériel de jardinage en bon état dont vous ne vous servez plus, vous pouvez faire pareil.

Merci à toutes et tous pour votre aide et votre soutien à Jard'Yvoire.
Sabrina, pour l'association Jard'Yvoire



[GYM JAZZ]

Une nouvelle année placée sous le signe du sport, du bien-être, de la convivialité et du plaisir de se retrouver !

L'année 2026-2027 a démarré sous les meilleurs auspices pour l'association, avec des professeurs diplômés, qui proposent des cours de qualité, accessibles à tous, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Au programme cette année

Lundi avec Curtis
- Pilates : 10h30 - 11h30
- Stretching : 11h30 - 12h30
- Pilates : 18h30 - 19h30
- Body Sculpt : 19h30 - 20h30

Mardi avec Sébastien
- Qi Gong : 17h30 - 18h30

Mercredi avec Curtis
- Pilates : 17h30 - 18h30
- Body Sculpt : 18h30 - 19h30
- Stretching : 19h30 - 20h30

Jeudi avec Sophie :
- Yoga : 10h30 - 11h30
- Yoga : 18h30 - 19h30

Jeudi avec Curtis :
- Cross Training : 20h - 21h

Nous remercions la Mairie avec la Maison des Associations, qui nous offre un cadre idéal entouré de nature pour pratiquer nos activités.

gymjazz-yvoire.fr



[ESPACE ENCHANTÉ]

Exposition « La mémoire au bord du lac »
À découvrir du 31 octobre au 29 novembre 2026.
Vernissage de l'exposition le 1er novembre, 13h-17h

Rencontre avec l'artiste **Maëva Dhommée**, et atelier créatif pour apprendre à composer vos pages et illustrer à l'aquarelle un beau carnet de voyage.

Pour les 100 ans de la Châtaignière

Découvrez cette demeure du bord du lac et l'histoire d'une femme qui y a grandi. Des étés lumineux aux silences du temps qui passe, une vie s'y dessine. Entre archives et fictions, l'exposition esquisse le portrait d'un lieu et de celle qui l'a vu vivre.

ESPACE ENCHANTÉ

Marché de Noël des créateurs éthique & responsable
5 & 6, 12 & 13 décembre
Les samedis de 13h à 18h et les dimanches de 11h à 18h

Les artistes et les artisans locaux se réunissent au cœur de la Châtaignière pour proposer des cadeaux de Noël originaux, de qualité et produits de manière responsable. Chocolats chauds et petits biscuits seront disponibles au Café Enchanté pour agrémenter votre venue. Le café est également ouvert pour vous accueillir et vous proposer des boissons et des douceurs sucrées ! Restauration possible le dimanche midi.

[ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES]

Une association toujours au rendez-vous !

L'Association des Parents d'Élèves des écoles d'Excenevex-Yvoire poursuit son engagement auprès des enfants et des familles de la commune.

Cet été, l'APE était présente au marché d'Excenevex, et au vestiaire du *XNV Beach Festival*, toujours avec le même objectif : participer à la vie du village tout en contribuant au financement des projets et activités des écoles.

La rentrée a également été bien remplie avec notre présence pour la buvette lors du cinéma de plein air, puis l'organisation du *Vide ta chambre* à la plage d'Excenevex, deux rendez-vous qui ont permis de retrouver les familles dans une ambiance conviviale.

Cette rentrée marque également le renouvellement de certains membres du bureau de l'association, avec une équipe motivée et pleine d'idées pour poursuivre les actions de l'APE. Et nous n'avons pas attendu longtemps pour nous remettre au travail ! Les prochains événements se préparent déjà, avec notamment la *Boom d'Halloween* et le traditionnel *Noël des écoles*, qui promettent encore de beaux moments pour les enfants.

Un grand merci à tous les parents, bénévoles, partenaires et habitants qui soutiennent l'APE et participent, de près ou de loin, à la réussite de nos actions.

Ensemble, continuons à faire vivre nos écoles et nos villages !





Cette saison 2026 restera comme un excellent cru pour le Sauvetage d'Yvoire.

[SAUVETAGE D'YVOIRE]

La saison printemps-été 2026 s'achève sur une note particulièrement positive pour le Sauvetage d'Yvoire. Entre travaux de restauration, manifestations et rencontres sportives, les membres de l'association ont une nouvelle fois démontré leur engagement et leur attachement aux valeurs de solidarité et de convivialité.

L'un des temps forts de cette année concerne sans conteste la restauration du canot historique *Le Trait d'Union*. Ce chantier d'envergure, qui nécessite une réfection complète de l'embarcation, mobilise depuis plusieurs mois une équipe de bénévoles particulièrement investie. Chaque samedi, membres expérimentés et volontaires se retrouvent pour participer aux différents travaux dans une ambiance aussi studieuse que chaleureuse. Ces journées sont également l'occasion de partager des moments de convivialité autour du repas de midi, renforçant ainsi l'esprit d'équipe qui caractérise notre association.

Afin de soutenir cette rénovation, nous lançons un appel aux dons. Chaque contribution, même modeste, nous rapproche de l'objectif et aide à préserver un élément précieux de notre patrimoine nautique.

Engagés sur le lac, toute la saison

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la saison 2026 est encore loin d'être terminée et la Section de Sauvetage d'Yvoire compte déjà une quinzaine d'interventions. Durant toute la période estivale, nos équipages bénévoles restent mobilisés les soirs en semaine ainsi que tout au long des week-ends, prêts à rejoindre la vedette lorsqu'une alerte est déclenchée. Cette année encore, les sauveteurs ont été confrontés à des situations très diverses, dont certaines ont pleinement mobilisé les compétences de chacun, aussi bien face à des urgences matérielles qu'humaines. Derrière chaque départ se trouvent un équipage, des compétences complémentaires et surtout un travail collectif qui permet d'apporter la réponse la plus adaptée possible aux personnes en difficulté sur le Léman.

Cette capacité d'intervention se construit aussi grâce à l'entraînement. En 2026, plusieurs membres de la section ont notamment eu l'occasion de participer à l'exercice COHERAN, à l'invitation du Sauvetage d'Hermance.

Cette saison, trois rameurs du Sauvetage d'Yvoire - **Jérémy Baillif, Rémi Badstuder** et **Erwan Gagneux** - ont pris part à l'extraordinaire défi organisé par la section d'Hermance : un tour complet du Léman à la rame au profit de la lutte contre le cancer. Une petite trentaine de rameurs, répartis en trois équipes, se sont relayés toutes les heures, huit rameurs étant simultanément engagés sur l'eau. Trois bateaux suiveurs assuraient la logistique, le ravitaillement et les temps de repos. Après 27 heures d'effort ininterrompu, cette aventure humaine et sportive restera l'un des grands moments de l'année.



Organisé chaque année avec l'École supérieure de soins ambulanciers, cet exercice grandeur nature réunit de nombreux acteurs professionnels et bénévoles du secours autour de scénarios sur terre et sur l'eau. Déclenchement d'alarme, engagement des moyens, recherche de plusieurs victimes, prise de renseignements, communications radio ou encore coordination entre les différents intervenants : autant de situations qui permettent de travailler au plus près des conditions réelles. Ces journées sont particulièrement enrichissantes pour nos sauveteurs : elles permettent de maintenir les acquis, renforcer les automatismes, confronter nos méthodes à celles d'autres services et apprendre à travailler ensemble, avant de devoir le faire lors d'une véritable urgence.

Pour continuer à assurer cette présence sur le lac, la Section de Sauvetage d'Yvoire est toujours à la recherche de nouvelles personnes pour compléter ses rangs. Nul besoin d'arriver déjà formé : débutants comme personnes expérimentées peuvent venir découvrir notre activité, participer aux entraînements et se former progressivement. La section accompagne ses membres dans leur formation et leur permet d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre part aux interventions. Pour être disponible rapidement en cas d'alerte, habiter Yvoire ou à une dizaine de minutes environ constitue naturellement un véritable atout. Mais rejoindre le sauvetage, c'est aussi intégrer une équipe, apprendre, partager des expériences et contribuer concrètement à la sécurité sur le lac. Nous vous formons, vous vous engagez : si l'aventure vous tente, faites le premier pas !

🔎 secretariat.sauvetage.yvoire@gmail.com

Le comité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les participants, les partenaires ainsi que le public venu nombreux soutenir ces manifestations. Grâce à leur engagement et à leur enthousiasme, cette saison 2026 restera comme un excellent cru pour le Sauvetage d'Yvoire, qui poursuit désormais ses activités avec la même motivation et de nombreux projets pour les mois à venir.

[Y'VOIR ET LIRE]

Nos activités passées à la bibliothèque

Le 17/06
S'amuser avec les contes !
« Augustin, Maitre Corbeau et la chocogalette » animé par *Laurence Amezdour* à la bibliothèque

Le 20/06
Rencontre avec l'autrice Alix Lerasle
pour son livre « Du verre entre les doigts » sélectionné dans la 32e sélection *Lettres frontière* dont la bibliothèque participe pour le vote des auteurs.

Le 28/06
Broc 'aux livres

Le 20/09
Broc' aux livres
Les dons ont été reversés au CFDC2S *(Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie)* lors de la journée d'Octobre Rose à Yvoire.

Jeux de sociétés, reprise en octobre !

Et d'autres animations à venir...
Théâtre
Rencontre d'auteurs
Contes...

Pour suivre nos actualités, communiquez-nous votre adresse email
@ yvoiretlire@gmail.com
« Bibliothèque d'Yvoire ».

🔎 Horaires d'ouverture
mercredi 16h · 18h30 / vendredi 17h · 19h



ZOOM SUR...

LE SIAC, SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DU CHABLAIS



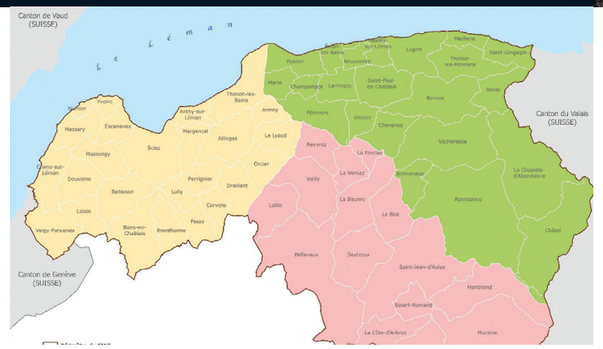
Une entité commune pour le Chablais de demain

Créé par arrêté préfectoral en avril 2003, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais *(SIAC)* regroupe les 3 collectivités intercommunales : Haut Chablais Interco, Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance et Thonon Agglomération. Son territoire d'actions s'étend sur 870 km² couvrant les 62 communes du Chablais totalisant plus de 152 500 habitants en 2024.

Ce syndicat mixte est une structure publique qui permet aux élus d'aborder les questions liées à l'aménagement, à l'environnement, au désenclavement du Chablais, de réfléchir et de travailler ensemble pour l'amélioration du cadre de vie des Chablaisiens. Le SIAC est donc chargé de programmer et mettre en œuvre des actions dans ces domaines. L'objectif des élus est de parvenir à un aménagement optimal et équilibré de notre territoire. Son territoire : le Chablais.

L'idée d'un projet commun au Chablais est née dans les années 2000, avec la volonté de faire émerger un contrat de développement avec la Région Rhône-Alpes qui a demandé la création d'une structure intercommunale officielle *(versement de subventions pour l'ensemble du territoire)*. Le désenclavement du Chablais a été le second dossier fédérateur. Il a paru évident aux élus qu'il trouverait sa place dans ce nouveau syndicat.

La loi SRU *(Solidarité et Renouvellement Urbain)* de décembre 2000 a, par ailleurs, imposé la nécessité d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale *(SCoT)*. Le territoire du Chablais a été ainsi proposé comme périmètre de mise en œuvre du SCoT porté par le SIAC. Par la suite, le SIAC est devenu la structure porteuse du label « Géoparc mondial UNESCO du Chablais » et plus récemment le syndicat a aussi porté le contrat de rivières des Dranses et de l'Est lémanique. Depuis 2019, le SIAC a été labellisé Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux *(EPAGE)*.



Compétences obligatoires

- Schéma de Cohérence Territoriale *(SCoT)* et suivi des relations transfrontalières
- Portage et gestion du Géoparc Chabais
- Gestion globale du bassin hydrographique et portage de contrats de milieux
- Gestions des Fonds Européens pour le développement du territoire
- Financement des études et des investissements liés aux projets de désenclavement multimodal
- Financement d'activités de recherche et d'enseignement supérieur
- Fonds de soutien pour le point d'accueil des saisonniers

Compétences à la carte

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations *(GeMAPI)* du bassin versant « Dranses et Est Lémanique »
- Lutte contre la pollution
- Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines
- Dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Financements

Une partie du budget du SIAC provient des cotisations des intercommunalités du Chablais membres du SIAC à hauteur de 17,50 € par habitant en 2026 et également des financements des partenaires externes *(Conseil départemental, Région, État, Europe, Agence de l'Eau, leader)*.

SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais

Construire et mettre en œuvre une vision commune pour 20 ans, le SCoT du Chablais est le lieu où se dessine l'avenir du territoire à l'échelle du bassin de vie. Il fixe les grandes orientations qui guident les politiques publiques pour les 20 à 30 prochaines années. Il organise la cohérence entre développement urbain, habitat, économie, mobilités, agriculture, environnement et transition écologique.

GÉOPARC MONDIAL UNESCO DU CHABLAIS

Visant à préserver et valoriser le territoire, le label « Géoparc mondial UNESCO du Chablais » fait partie de l'identité du territoire. Il fédère les élus, les communes et les partenaires, et rayonne au-delà de nos frontières. Ce label est un levier à saisir autour des valeurs des objectifs de développement durable pour réaliser des actions territoriales, et pourrait constituer un vecteur de financement important pour le territoire. Le SIAC porte le label et assure sa coordination au service des 62 communes.

Politiques contractuelles

Les politiques contractuelles ont pour objectif de coordonner différents acteurs locaux afin d'aller chercher des financements à travers différents programmes régionaux, nationaux ou européens pour soutenir des projets territoriaux. Le périmètre d'intervention dépend essentiellement des appels à projets lancés par les autorités de gestion financières, par exemple le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes *(Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt)*, etc. Ces politiques peuvent s'étendre aux EPCI du Chablais, au périmètre du Groupe d'Action Local du Nord des Alpes qui comprend 10 EPCI de Haute-Savoie *(LEADER 2023-27)*, voire jusqu'à la Suisse voisine pour le projet Intereg MAGIC.

Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GeMAPI)

La GeMAPI est une compétence qui porte sur *(article L211-7 du code de l'environnement)* :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès.
- La défense contre les inondations : gestion des ouvrages de protection *(digues, aménagements hydrauliques...)*
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

SIAC
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

EN CHIFFRES

LE TERRITOIRE DU CHABLAIS
3 Intercommunalités
62 Communes
152 500 Habitants *(en 2024)*
Superficie du territoire : 870 km²

SCoT DU CHABLAIS
1 bassin de vie structuré autour du Léman
1 territoire transfrontalier très dynamique
Typologie des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire du SCoT :
- 2 PLUi *(plan local d'urbanisme intercommunal)*
- 19 PLU *(plan local d'urbanisme)*
- 1 CC *(carte communale)*
- 2 RNU *(règlement national d'urbanisme)*

GEOPARC DU CHABLAIS
85 sites géologiques inventoriés
47 monuments historiques classés des produits de terroir et de savoir faire
100 partenaires locaux
10 offices de tourisme partenaires
1 Conseil scientifique regroupant + de 20 experts et chercheurs
50 médiateurs officiels du Géoparc

POLITIQUES CONTRACTUELLES
Développement rural leader du Nord des Alpes : 2,5 M€ pour les projets 2023-27
Agro-Environnement PAEC du Chablais : 2,1 M€ pour les agriculteurs 2023-28
Développement forestier Stratégie forestière du Chablais : 25 64 K€ pour sa coordination 2025-27

GeMAPI
41 Communes
638 km² découpé en 5 sous-bassins versants
210 km de cours d'eau principaux
21,5 M€ investis entre 2017-24 pour le Contrat de Rivière des Dranses et de l'Est lémanique dont 12 M€ pour la GeMAPI
3 Systèmes d'endiguement autorisés sur le territoire

L'AMÉNAGEMENT
DES ROSSETS

Le projet qui s'est consolidé sur quatre mandatures

Les municipalités qui se succèdent conduisent inévitablement leur programme en s'appuyant sur l'expérience et les acquis des mandatures précédentes.

Le collectif SPY, constitué en association loi 1901 peu avant les élections de mars 2026 – et pas si apolitique qu'il l'affirme-, n'a de cesse d'alimenter une polémique à propos du nombre d'arbres abattus ainsi que sur la prétendue décision minoritaire, voire non concertée durant la précédente mandature, parmi lesquels un membre de l'opposition... Remettons donc la vérité au centre *(des Rossets)* !

La décision a bien été prise par le précédent conseil. N'oublions pas non plus que durant la période électorale, deux listes sur trois portaient le même projet dans leur programme. Ce dernier constituait par conséquent une majorité. Si on se penche sur le dossier d'aménagement du carrefour des Rossets, on y découvre un historique transversal à quatre mandatures, entre 2008 et 2026. La consultation des délibérations ne laisse aucun doute sur le sujet. En 2013, le conseil municipal en place depuis 2008, considère déjà que ce terrain « *disposant d'une situation géographique centrale au regard du territoire communal bâti, est considéré par la collectivité publique comme d'un intérêt majeur pour le développement futur des infrastructures publiques locales et des services économiques de proximité, ainsi qu'en terme de construction de logements...* » *(délibération CM du 15 janvier 2013)*. Le bien foncier *(camping)* au lieu-dit « Les Rossets » appartenait à la CCAS *(Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électrique et gazière)*, basée à Montreuil. Le projet des Rossets porte bien son nom : il s'agit bel et bien d'un aménagement. Un aménagement de ce type convoque obligatoirement des partenaires à la table de la collectivité territoriale : préfecture, DDT, ONF, ABF, Conseil départemental, PLUI-HM en vigueur, etc. Chacun en est conscient : la mairie n'agit pas SEULE !

L'aménagement ne défigure pas le paysage, il le réorganise. Il préfigure d'abord la sécurité et le bien-être de nos habitants. Sur ce tronçon de la route départementale 25, le constat est sans appel : la vitesse, excessive, accentue les manœuvres dangereuses de dépassement, malgré les ralentisseurs. La RD25 est accidentogène. Le Conseil départemental a également sollicité une sécurisation, sur une zone N où les constructions sont interdites, mais où les aménagements publics sont totalement autorisés. L'aménagement des Rossets respecte les codes de l'Environnement et de l'Urbanisme. Le permis d'aménager ainsi que l'autorisation de défricher ont été accordés.

Le conseil municipal de 2008-2013 avait anticipé à juste titre l'aménagement des Rossets. Le passage de la délibération du 15 janvier 2013, page 2, est éloquent : « Il était précisé également en 2013 que le PADD du PLUI faisait état de la nécessité de l'élargissement de l'intersection entre le chemin piétonnier des Bouchets, la rue des Bouchets et la RD 25. Un projet de réalisation d'un plateau traversant sécurisé sur la RD 25 entre les carrefours formés par le chemin des Rossets à l'Ouest et le chemin des Bouchets et la rue des Bouchets à l'Est ». Le conseil municipal d'alors avait déjà émis l'idée d'un « plateau traversant » !

Un seul projet,
une seule préoccupation !
15 arbres coupés, dont quelques arbres malades et des charmilles. Oui, nous entendons parfaitement l'inquiétude qu'expriment certains habitants. Un arbre coupé, c'est un véritable crève-cœur. Mais, Madame, Monsieur, chers habitants, pouvez-vous imaginer un seul instant, au cœur de cet ensemble immobilier : 66 logements, l'ouverture d'un pôle médical, d'une crèche, d'un commerce de proximité, un arrêt de bus au départ de l'école de nos enfants... sans défier les dangers de la circulation sur cet axe extrêmement dangereux et prégnant de la RD 25 ?

Les travaux lancés s'inscrivent donc parfaitement dans une vision transversale de notre commune. Le dossier des Rossets a été acté durant la précédente mandature. Réalisés par l'entreprise Eurovia, les travaux ont débuté le 8 septembre 2026, pour terminer au printemps 2027. L'ancienne mandature a transmis une situation financière saine et équilibrée. Pour autant, la commune ne supporte pas, seule, le coût des travaux. titre d'exemple, le SYANE a pris partiellement en charge les travaux d'extension et de rénovation de l'éclairage public sur cette zone. La collectivité a fait aussi appel à des aides publiques auprès de la Préfecture et du Conseil départemental. J'ajoute que le maître d'œuvre à la société CANEL, est intervenu lors du conseil municipal public du 7 avril 2026 afin d'exposer les éléments techniques de ce dossier. En outre, le projet des Rossets comprend un aménagement paysager, à l'étude.

Le 20 avril 2026, le conseil municipal votait le budget de l'opération des Rossets. Les membres du conseil ont pu poser des questions et échanger... Fidèle à notre programme de mars 2026, nous poursuivons donc ce qui a été engagé durant l'ancienne mandature : travaux sur le 2e tronçon du chemin des Mottes *(piste piétonne et gestion du stationnement sauvage)* et l'aménagement du nouveau local des Services techniques. Notre approche du territoire communal englobe environnement et patrimoine, fleurissement et...cadre de vie !

La voie est libre, la voie est verte !
Le saviez-vous ?
L'occupation biophysique des sols de notre commune observe ces proportions : territoires agricoles 35,3 % ; forêts 34,3 % ; zones urbanisées 30,1 %... (selon la base de données d'occupation biophysique des terres Corine Land Cover, 2018). Quel équilibre !
L'appel lancé par le SPY à se manifester sur le site, samedi 19 septembre 2026, a rassemblé moins de vingt personnes.

ENVIRONNEMENT
LE HÉRISSON DANS LE CHABLAIS



Mieux connaître le hérisson dans le Chablais

Le hérisson est en déclin en France. Dans le cadre de son projet « Un hérisson dans mon jardin », le CPIE Chablais-Léman souhaite agir pour cette espèce. L'objectif de ce projet est double :

- Mieux connaître sa présence dans le Chablais.
- Créer des passages à hérissons pour faciliter les déplacements de l'espèce entre les jardins pour limiter la fragmentation de son habitat.

Vos observations permettront d'améliorer les connaissances sur le hérisson dans le Chablais et de recenser les aménagements déjà en place qui lui sont favorables.

Une enquête est ouverte à tous, y compris aux personnes ne disposant pas de jardin ou d'espace extérieur ; elle dure environ 5 minutes. Vous pouvez y accéder en scannant le QR code ci-contre.



🔎 **CPIE Chablais-Léman · 04 50 73 09 20**

Le projet « Un hérisson dans mon jardin » est mené par le CPIE Chablais-Léman avec le soutien de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de l'APIEME.

Le hérisson d'europe est un petit habitant discret de nos jardins. Il se nourrit de limaces, escargots, larves, chenilles... Il est un allié pour le potager. Sa présence est souvent signe d'un jardin sain et vivant.

À l'échelle nationale, il est une espèce en déclin à cause de la perte et la fragmentation de son habitat ; expansion urbaine, usage des pesticides et déclin des insectes, collision avec les véhicules.

Si vous trouvez une hérisson:

En bonne santé
Ne le touchez pas. Laissez le tranquille et ne le nourissez pas ; le pain et le lait sont toxiques pour lui.
En mauvaise santé, blessé ou en danger
Vous pouvez le déplacer avec des gants et appelez un vététinaire ou le centre de soin Tétras libre.

Pour l'aider à circuler et se nourrir, le CPIE Chablais-Léman lance le projet « Un hérisson dans mon jardin », qui vise à créer des passages à hérissons dans les jardins privés du Chablais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, il est illégal de posséder un hérisson européen comme animal domestique. Le hérisson est une espèce protégée.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE (2)

Justine **Duret** & Sten **Le Reste**
12 · 09 · 26 ·

félicitations !

NAISSANCES (4)



ATHÉNAÏS
Floriane **Bignon** et Mathias **Desuzinge**
01 · 07 · 2026



ERELL
Ludivine **GERAY** et Diwan **MARIA**
14 · 07 · 2026

AMÉLIE
Agata **Sitarz** et
Mathieu **Do Espirito Santo Rodrigues**
19 · 06 · 2026

INFORMATIONS PRATIQUES



Le CIAS de Thonon Agglomération propose un programme d'« Ateliers du lien social » destiné aux personnes âgées et retraitées du territoire pour l'année 2026.

Organisées sur le territoire, ces animations conviviales ont pour objectif de maintenir le lien social, favoriser les échanges et lutter contre l'isolement. Elles contribuent également au bien-être des participants en stimulant leurs capacités cognitives, en renforçant leur autonomie et en encourageant leur participation à la vie locale.

Animés par les agents du CIAS, avec le soutien d'intervenants spécialisés et de partenaires, ces ateliers offrent des activités variées et adaptées aux envies de chacun.

En pratique, les ateliers sont proposés sur inscription par téléphone au **04 50 31 25 00** ou par courriel à l'adresse **cias-accueil@thononagglo.fr**. Le détail des dates, horaires et lieux est à retrouver dans le programme dédié, disponible sur thononagglo.fr *(en actualités - rubrique « L'agglo à la une »)*.

thononagglo.fr

OPPOSITION MUNICIPALE

Depuis plus de six mois, nous intervenons de manière énergique et constructive sur les différents sujets qui affectent notre commune d'Yvoire, afin de faire entendre la voix de plus de la moitié des électeurs qui n'a pas choisi la majorité actuelle.

Aménagement du giratoire des Rossets : pour une décision transparente et concertée
En tant qu'élus municipaux de l'opposition depuis l'élection de 2026, nous avons constaté que, malgré les évolutions techniques et financières du projet entre 2025 et 2026, nous n'avons jamais été associés aux échanges et aux décisions, ni en conseil municipal ni en commission travaux. Avant le lancement des travaux, nous avons donc écrit au maire et à nos collègues du conseil municipal pour demander la suspension du projet, afin qu'il puisse être réexaminé de manière transparente et concertée. Malgré cette demande, les travaux ont été engagés. Notre objectif n'est pas de nous opposer par principe à la sécurisation du secteur. Nous demandons que celle-ci soit pensée à l'échelle de l'ensemble du tronçon de la route départementale traversant la commune, dans le respect du patrimoine d'Yvoire, de ses habitants et de son environnement, avec une solution adaptée, justifiée par des études, concertée, mise en œuvre dans la plus grande transparence, financièrement maîtrisée et partagée.

Des animations davantage en cohérence avec l'identité d'Yvoire
Concernant les animations communales, nous avons proposé de mettre fin à certains événements que nous estimons en décalage avec l'identité de notre cité médiévale, comme les rassemblements de « motos Harley », afin de développer et de valoriser davantage d'activités qui font sens avec Yvoire, notamment les Journées Européennes du Patrimoine. Cet été, l'absence d'animations appropriées laisse un sentiment de rendez-vous manqué ! Yvoire ne se résume pas à ses bâtiments et à ses paysages : son patrimoine prend tout son sens lorsqu'il est raconté, partagé et animé. Festivités médiévales, marchés, spectacles ou rencontres autour de notre histoire locale… Les possibilités sont nombreuses et peuvent être pensées avec les associations, les habitants et les acteurs locaux.

Préserver les espaces agricoles
S'agissant de la préservation des espaces agricoles, nous nous sommes fermement opposés à leur ouverture à la construction. Nous avons proposé, par courrier et en conseil municipal, que la commune engage un recours auprès de Thonon Agglomération concernant le PLUi-HM sur ce point, afin de défendre la préservation de ces espaces. Nous déplorons de ne pas avoir été soutenus et suivis pour protéger notre zone agricole à valeur paysagère.

Incivilités et sécurité : renforcer les moyens d'action
Face aux incivilités et aux problèmes de sécurité auxquels notre commune est également confrontée, nous souhaitons que la majorité mette en œuvre l'une des propositions de notre programme : développer une police municipale ou renforcer les prérogatives des agents de surveillance de la voie publique *(ASVP)*.

Des décisions qui doivent être assumées
Force est de constater qu'à ce jour, nous n'avons pas obtenu de réponses satisfaisantes de la majorité sur ces différents sujets. Nous regrettons surtout un manque de transparence et de responsabilité dans la conduite de certains projets et certaines décisions. Les choix faits par la commune doivent être expliqués, assumés et débattus avec les élus comme avec la population.

Nous posons donc simplement les questions suivantes :
La majorité assume-t-elle de porter le projet d'aménagement du giratoire des Rossets ?
Assume-t-elle l'ouverture à la constructibilité de zones agricoles qui doivent être préservées ?
Assume-t-elle le choix de ne pas développer davantage des animations qui font sens avec l'identité d'Yvoire telles que les Journées Européennes du Patrimoine ?
Assume-t-elle le choix de ne pas développer une police municipale ou de renforcer les moyens des ASVP ?

Nous continuerons, pour notre part, à défendre une autre manière de faire : plus de transparence, davantage de concertation et des décisions cohérentes avec l'identité, le patrimoine, l'environnement au service des habitants d'Yvoire et du bien commun.

Élus de l'opposition « Yvoire Demain : Votre alternative en action »

MAJORITÉ MUNICIPALE

Le sujet de l'aménagement des Rossets fait l'objet d'un article dans cette édition numéro 137, page 34.

Concernant les chapitres sur « les animations en cohérence, la préservation des espaces agricoles, les incivilités et la sécurité, les décisions qui doivent être assumées par la majorité… » : Nous regrettons la répétitivité côté opposition, de certaines questions, certains sujets maintes fois traités et documentés en Conseil municipal, abordés au fil des échanges, des réponses apportées par notre majorité, des correspondances courriels et postales. En outre, les commissions Evènements, Patrimoine et Culture intègrent les membres de l'opposition. Elles sont un espace de propositions. Le dialogue et le travail collaboratif peinent cependant à avancer.

Nous rappelons à nos habitants notre attachement à des échanges sincères et constructifs, à mettre en confiance tous les habitants, sans distinction de listes.



Notre objectif : qualité de vie, quiétude de notre commune et sérénité ! Notre chemin, c'est notre programme. Toute notre équipe Yvoire en Harmonie travaille pour servir au mieux les intérêts de notre commune. Pour information : le projet d'une police municipale a bien été abordé en conseil municipal. La réponse obtenue durant la tenue du Comité territorialisé gendarmerie Sciez, en septembre, est celle de la difficulté de recrutement des fonctionnaires de police.



ÉVÈNEMENTS

NOVEMBRE

mercredi 11

CEREMONIE

Discours
Place de la Mairie



DÉCEMBRE

dimanche 13

LES VŒUX DU MAIRE

Animations médiévales, défilé aux lampions, repas
Place du Thay

YVOIRE

CONSEILS MUNICIPAUX

Salle du conseil municipal - Mairie d'Yvoire

Lundi 2 novembre
Lundi 7 décembre

BUS FRANCE SERVICES

Vos démarches administratives
Parking des bus

Jeudi 26 novembre
Jeudi 24 décembre

Retrouvez toutes les animations
yvoire.fr & **destination-leman.com**

NUMÉROS UTILES

Les artisans d'Yvoire

Nouveau
Olga Kivrina · 06 24 98 73 22
Savonnière

Thierry Davy · 04 57 26 15 85
Carrelage Maçonnerie

CLM Clim · 06 62 20 46 46
Électricien

Rémy Pereira · 04 80 16 11 66
Carreleur
www.pereira-carrelage.fr I

Vincent Pontillon · 07 58 29 35 70
Débouchage canalisation

Marie Reynolds · 06 32 08 82 36
Consultante en communication
www.onenreparle.fr

Guillaume Sailly · 06 70 04 76 26
Léman Élagage

Cyrielle Schwinn · 06 40 53 12 98
Entretien & services

TERRE DE VIES · 06 74 75 45 97
Maraîcher

Maureen Taillard · 06 33 28 07 82
Architecte d'intérieur
www.maisonthalma.com

Beauté, soin

VILLA CÉCILE, INSTITUT DE BEAUTÉ
Soins du corps et du visage,
salon de coiffure Avéda,
massages et onglerie
04 50 72 27 40 I villacecile.com

MAISON DE BEAUTÉ
LES JOUES ROSES
Lou Baud-Lavigne
06 40 29 84 21 I

Pour les enfants

ATELIER ARC EN CIEL
Cours et stages de dessin
Sabine Nicod • 06 72 30 13 20

PIANO SCHOOL YVOIRE
Mélina Chouleridis
04 50 17 26 80 • 06 61 78 37 14
www.piano-school-yvoire.com

Enseignement

KIM'S SCHOOL
Cours d'Anglais tous niveaux
Kimberly Jean • 06 22 50 16 89
kim.kassab@sfr.fr

ROM'USIQUE
Cours de guitare tous niveaux
Romain Perrin • 06 88 31 33 83
romusique74@gmail.com

Services de la Mairie
Agence postale

04 50 72 80 36
mairie@yvoire.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h.

Monsieur le Maire et son équipe sont disponibles sur rendez-vous.

Le bureau de poste est ouvert aux mêmes horaires que la Mairie *(levée du courrier 9h30)*.

CAPITAINERIE
PORT DE PLAISANCE
04 50 72 83 28 I 06 37 96 91 21

PARCS DE STATIONNEMENT & AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE *(ASVP)*
06 86 81 11 71

SIVU des écoles

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8h45-10h30/15h-16h15
Mercredi 9h-12h
04 50 72 88 82
sivu@excenevex-yvoire.fr

Bibliothèque

(prêt gratuit)

Ouverte le mercredi de 16h à 18h30 et le vendredi de 17h à 19h.
Club de lecture, chaque 1er vendredi du mois à 18h.

Office du tourisme

04 50 72 80 21
accueil@destination-leman.com
www.destination-leman.com

MÉMENTO

POMPIERS
SECOURS SUR LE LÉMAN
18 ou **112**

URGENCES MÉDICALES 15

GENDARMERIE SCIEZ
04 50 16 17 85

CENTRE ANTI-POISON
04 72 11 69 11

Animaux

Le TÉTRAS LIBRE
Centre de sauvegarde de la faune sauvage des Pays de Savoie
07 83 80 05 46
www.csfs-paysdesavoie.org

ANIMAUX SECOURS I Chats errants
Refuge de l'espoir
04 50 36 02 80
www.animaux-secours.fr

ÉDUCATION CANINE
Céline Kung, agrée OVF et SCAV
06 89 54 98 88
educanin.chablais@yahoo.fr

PENSION CANINE
Les amis d'Agathe
4 chemin des Chenallets
06 45 71 71 52 ·

Déchetterie

Vignette obligatoire !

SCIEZ / LEMAN · *Chemin de l'Effy*
Ouverte de 8h15 à 11h45
& de 13h30 à 17h
Fermée le mardi,
dimanche et jours fériés.

DOUVAINE · *Avenue du lac*
Ouverte de 8h15 à 11h45
& de 13h15 à 17h00 *(18h le mardi)*
Fermée le jeudi,
dimanche et jours fériés.

Services extérieurs

THONON AGGLOMÉRATION
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr

MISSION LOCALE JEUNES CHABLAIS
04 50 26 36 97
ww.mljchablais.org

CIAS *(Centre Intercommunal d'Action Sociale)* 04 50 85 17 57
www.cc-baschablais.com

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DOUVAINE
04 50 94 07 77

Les taxis

ALPES LÉMAN TAXIS
06 74 53 42 65 • 04 50 94 14 77
www.alpeslemantaxi.fr

haute savoie
le Département

MORBIHAN

DÉPARTEMENTS JUMELÉS

EXPOSITION PHOTO EN PLEIN AIR



REGARDS CROISÉS : SENTINELLES ET SANCTUAIRES DU MORBIHAN

UNE ESCALE BRETONNE AU DOMAINE DE ROVORÉE-LA CHÂTAIGNIÈRE

JUILLET 2026 - MAI 2028

GRATUIT

+ D'INFOS

YVOIRE

hautesavoie.fr

Département de la Haute-Savoie. Photo : Sentinelles du pays © Eric Garault